Manuel des élèves et des parents
École du Nouveau Monde
2024-2025

Mot de la direction

Harcèlement

Absences

Fin des classes (parents qui viennent chercher leurs enfants)

Communication pour l'autobus en fin de journée

Code de vie

Chaussures d'intérieur et d'extérieur

Habillement selon la température

Collation

Période du dîner

Anniversaires des élèves et célébrations - pratique santé

Les maladies contagieuses

Élève blessé

Communication

Les devoirs et les leçons

Programme AVAN

Parents bénévoles

Visiteurs dans l'école

Objets perdus

Transport scolaire

Code de vie du transport scolaire

Intempéries

Bicyclettes

Bulletins

Projet Appartenance

School cash

Sorties éducatives, culturelles ou sportives

Mot de la direction

L'école du Nouveau-Monde est une école francophone de maternelle à 6e année située dans le Nord-Ouest de Calgary. Nous avons ouvert les portes de notre nouvelle école en septembre 2017. Nous connaissons une croissance importante et notre but est d'offrir un milieu scolaire enrichissant à nos élèves et leur famille. Notre école offre un milieu accueillant, dynamique et sécuritaire pour tous.

Ce manuel a pour but d'informer les élèves et les parents sur nos règlements et les marches à suivre. Le tout est basé sur la *Directive administrative 311* Environnement d'apprentissage sécuritaire et bienveillant et Code de conduite de l'élève du conseil scolaire FrancoSud.

Il est possible de communiquer avec nous par téléphone au 403-910-3851 ou par courriel nouveaumonde@francosud.ca

Au plaisir de vous rencontrer!

Albert Djé
Directeur

Harcèlement

L'école du Nouveau-Monde offre un milieu d'apprentissage et de travail où tous sont traités avec respect et dignité et travaillent ensemble dans à créer un environnement exempt de toute conduite répréhensible, notamment la discrimination, l'intimidation et le harcèlement. Pour plus de détails concernant la *Directive administrative 403 Harcèlement* du FrancoSud rendez-vous au lien suivant : Harcèlement

Arrivées et départs

L'école ouvre ses portes à 8h35.
Le soir, les élèves sortent de l'école à 15h10.
Les autobus quittent l'école entre 15h20 et 15h25.
Une supervision est assurée dès la sortie des élèves.
Les parents qui viennent chercher leurs enfants doivent d'abord aviser l'école avant 14h00 et venir chercher leurs enfants à la porte côté Est (stationnement) de l'école. Un membre du personnel sera présent pour faire sortir votre enfant.
Il est essentiel de suivre ces démarches afin de s'assurer de la sécurité des enfants.
Merci de votre collaboration

Absences (assiduité)

L'assiduité des élèves a une incidence directe sur leur progrès scolaire. Ils sont donc encouragés à être assidus afin d'optimiser leurs possibilités d'apprentissage. Voici le lien de la *Directive administrative 330* Assiduité de l'élève

Les parents sont responsables d'aviser le secrétariat de l'école **avant 9h00** (la journée même) pour toute absence de leur enfant. Vous pouvez laisser un message téléphonique ou un courriel nouveaumonde@francosud.ca en indiquant la date, le nom, le niveau ainsi que la raison de l'absence.

Si, pendant la journée, vous passez à l'école pour chercher votre enfant, vous devez vous diriger vers le bureau, même lors de récréation, afin d'aviser le secrétariat et l'information sera communiquée avec l'enseignant de votre enfant.

Fin des classes (parents qui viennent chercher leurs enfants)

Tous les parents qui viennent chercher leur enfant à l'école doivent venir les chercher à la porte côté Est de l'école (stationnement). Une supervision est assurée.
SVP vous stationnez dans la rue le long du terrain de baseball.

Communication pour la fin de journée

Vous devez communiquer tous changements **avant 14h00** au secrétariat de l'école afin de vous assurer que la communication soit faite à votre enfant.

Code de vie

Code de vie école du Nouveau-Monde

Chaussures d'intérieur et d'extérieur

Les élèves doivent avoir une paire de soulier intérieur et une paire pour l'extérieur.
La paire de souliers intérieurs doivent être des espadrilles puisque ces derniers sont obligatoires pour le cours d'éducation physique. Pour les souliers à lacets assurez-vous que votre enfant soit en mesure de façon autonome d'attacher ses souliers.

Habillement selon la température

Les élèves doivent **toujours** être vêtus de façon appropriée en fonction de la météo. Beau temps mauvais temps, **pantalon de neige, tuque, mitaines et bottes** sont requis tout l'hiver.
Les parapluies ne sont pas permis dans la cour d'école.
Nous suggérons que votre enfant porte de la crème solaire lors des journées ensoleillées.

Collation

Nous avons basé ces suggestions sur le guide alimentaire canadien. Nous souhaitons encourager fortement de saines habitudes de vie chez nos élèves et l'alimentation est, pour nous, jugée un facteur important.

Collations fortement recommandées :
Fruits frais ou séchés, légumes / trempette, fromage, yogourt, galette de riz, compote, barre tendre et muffin sans noix, biscottes / craquelins, céréales non sucrées

Collations non recommandées :
Toute collation contenant des arachides ou des traces d'arachides ou de noix. Tous les autres aliments dits moins santé par exemple : croustilles, chocolat, bonbons, rouleau aux fruits, pouding, nouilles sèches.

Pour consulter la *Directive administrative 164 Écoles en santé* du FrancoSud : École en santé.

À noter : Comme les collations sont offertes quotidiennement aux enfants, nous souhaitons mettre l'emphase sur les bienfaits d'une bonne alimentation, mais nous sommes conscients que des petites gâteries à l'occasion font aussi partie de bonnes habitudes de vie.

Appareil numérique

L'utilisation des appareils numériques est permises pour des projets spéciaux planifiés par les enseignants, il est à noter que l'utilisation des téléphones cellulaires est interdite. Il n'est pas permis de faire des appels ou des messages textes durant les heures de cours et toutes communications extérieures doivent se faire durant les pauses au secrétariat. Les élèves doivent toujours demander la permission avant d'utiliser un appareil pour faire un enregistrement.
Les élèves sont entièrement responsables de leurs appareils lorsqu'ils les apportent à l'école (bris, perte, utilisation inadéquate).

Afin d'éduquer nos élèves, l'école offre à tous les élèves de la 4e année à la 6e année un cours sensibilisant sur la citoyenneté numérique qui met l'emphase sur une bonne utilisation des outils électroniques et des médias sociaux.

Une mauvaise utilisation des outils électroniques n'est pas toléré.

Période du dîner

La période du dîner est supervisée et comprend la récréation et le temps de manger.

Pour les dîners chauds, nous suggérons l'utilisation des **THERMOS** car aucun micro-ondes n'est disponible pour les élèves.

Anniversaires des élèves et célébrations - pratique santé

L'école reconnaît que la célébration des anniversaires est un moment spécial pour chaque élève. Ils seront soulignés selon chaque pratique des enseignants.

Il est interdit de fournir des collations ou autres à partager avec les élèves de la classe lors de l'anniversaire de votre enfant et toutes autres célébrations (Saint-Valentin / Pâques / Halloween).

Les maladies contagieuses

Afin de se conformer à la réglementation de l'Alberta Health Services, la fréquentation de l'école sera interdite à tout enfant souffrant ou ayant des symptômes de maladies contagieuses (par exemple la fièvre, conjonctivite, etc.).

Élève blessé

Lorsqu'un élève se blesse à la tête ou gravement, les parents seront contactés. En cas d'urgence, le personnel de l'école se réserve le droit de téléphoner aux services ambulanciers. Les parents seront responsables de défrayer les coûts d'ambulance. Un formulaire d'incident sera rempli par l'école lors d'un incident ou blessure grave.

Communication

<u>École/maison</u>

La communication est faite en français par courriel ou via les médias sociaux (Facebook), Un calendrier mensuel est émis chaque mois. Vous pouvez le consulter sur le site web de l'école en tout temps http://nouveaumonde.francosud.ca/

Assurez-vous de le consulter afin que vos enfants soient prêts pour les différentes activités prévues à l'école.

<u>Enseignants/parents</u>

À chaque début de semaine, vous recevrez les messages de la semaine de l'enseignant titulaire de votre enfant. De plus, il est toujours possible de communiquer par téléphone et courriel. L'école du Nouveau Monde encourage une communication ouverte et efficace.

Les devoirs et les leçons

Les leçons sont à la discrétion de l'enseignant. La lecture quotidienne et la révision des concepts de classe ne consistent pas à être un devoir. Ceux-ci sont de bonnes habitudes de travail à développer. Cependant voici quelques pratiques courantes:

Exemple de possibilités de devoirs ou leçon

	Type de devoirs ou leçons	Temps et “séquence”
Maternelle	Projet ou présentation à compléter à la maison. Lecture à votre enfant	Occasionnel ou selon le besoin Quotidiennement
1ère -2e année	Projet ou présentation à compléter à la maison Lecture, mots de vocabulaire, tables	5 à 10 minutes 1 à 4 fois par semaine Lecture : quotidiennement
3e-4e année	Lecture, mots de vocabulaire, tables	10 à 15 minutes 1 à 4 fois par semaine Lecture : quotidiennement
5e-6e année	Lecture, mots de vocabulaire, tables, révisions des notions vues en classe et travaux non-complétés en classe	15 à 30 minutes 1 à 4 fois par semaine Lecture : quotidiennement

Vous êtes encouragés à discuter avec l’enseignant de votre enfant si vous avez des questions ou des suggestions.

En cas d’absence pour un voyage, les enseignants ne sont pas tenus de préparer du travail supplémentaire.
Il est encouragé de communiquer avec l’enseignant qui pourra vous indiquer les notions qui seront vues lors de l’absence de votre enfant.

Programme AVAN

Les élèves de 5e et 6e année participent au projet AVAN (Apportez votre appareil numérique). Pour tous les élèves du projet, il est possible d’amener un appareil de la maison ou d’en louer un du conseil scolaire (Chromebook). Voici un lien qui peut vous informer davantage : Projet Avan FrancoSud

Parents bénévoles

Tous les parents sont les bienvenus afin de participer aux activités en classe ou pour accompagner une sortie. En vigueur depuis septembre 2017, tous les parents bénévoles doivent fournir à l’école une attestation de casier judiciaire (secteur vulnérable). Afin de réduire les coûts, l’école peut préparer une lettre pour accompagner votre demande. Veuillez prévoir un délai de 4 à 6 semaines pour recevoir votre vérification de dossier judiciaire.

Il n'est pas possible d'accompagner ou de faire du bénévolat avec un autre enfant (enfant plus jeune qui vous accompagne). Lors de la rencontre de début d'année, l'enseignant de votre enfant vous indiquera le type d'aide dont il ou elle a besoin.

Voir la *directive administrative 490* Bénévoles

Visiteurs dans l'école

Pour des raisons de sécurité, lorsque vous venez à l'école durant les heures de classe, nous vous demandons de vous identifier au bureau en signant le registre des visiteurs.

Objets perdus

Les objets perdus se trouvent à l'entrée de l'école tout près du secrétariat, vous êtes invités à venir chercher les items égarés de vos enfants en tout temps. Lors des soirées des rencontres de bulletins, ils seront exposés afin de vous aider à les retrouver. Suite à cette soirée, ils seront remis à un organisme de charité.
Nous vous encourageons à identifier les items de vos enfants.

Transport scolaire

Vous trouverez toutes informations relatives au transport scolaire au lien suivant :
Transport scolaire (FrancoSud)

Code de vie du transport scolaire

Chaque élève doit respecter les règlements établis par le conducteur et agir de façon sécuritaire et responsable. Afin de connaître les règles à suivre, consultez le
Guide du transport
Code de conduite dans l'autobus

Les élèves qui ne suivent pas les règlements auront des feuilles d'infractions (ceci vous sera communiqué) et s'il y a répétition, ils pourront perdre le privilège du transport scolaire.

Intempéries

Vous trouverez toutes informations relatives aux intempéries au lien suivant :
En cas de tempête

En cas d'annulation du transport, l'école reste ouverte.

Bicyclettes

Les bicyclettes doivent être rangées et verrouillées à l'endroit désigné dès l'arrivée des élèves. Il est interdit de se promener dans la cour d'école en vélo, en patin à roues alignées ou en planche à roulettes entre 8h30 et 15h30.

Bulletins

Il y a 2 bulletins : en février, et en juin.
Il y a trois rencontres avec les parents :
12 septembre : rencontre d'orientation et d'information
23 novembre en soirée et 24 novembre en matinée
18 avril en soirée et 19 avril en matinée

Projet Appartenance

Les projet appartenance vise à faire la sensibilisation et la prévention de la santé mentale. Chaque semaine une intervenante est à l'école à raison d'au moins une journée par semaine afin de travailler avec les enseignants et les élèves. Le projet peut aussi préparer des ateliers pour les parents à la demande de la direction d'école.
Projet appartenance

School cash

School Cash Online vous permet de payer en ligne les dépenses scolaires. Voici le lien afin de faire vos paiements : https://francosud.schoolcashonline.com/

Nous encourageons les parents qui éprouvent des difficultés financières ou des questions à communiquer avec la direction de l'école.

Sorties éducatives, culturelles ou sportives

Plusieurs sorties éducatives culturelles et sportives ainsi que des activités parascolaires sont organisées en lien avec les programmes d'étude en cours d'année.

Pédagogie culturelle

Comme école francophone, nous avons le mandat de vivre et faire découvrir la culture francophone aux élèves et à notre communauté scolaire. C'est pourquoi l'enseignement de la culture se fait au quotidien et que plusieurs activités en lien avec ce mandat sont offertes aux élèves et à notre communauté (Fête de l'Halloween, Danse familiale, Souper communautaire, Semaine de la francophonie, …).